

Hommage à Pierre AMPEN

Lundi 11 novembre 2019

"La tragédie de la mort transforme la vie en destin".

Par cette formule, André Malraux illustre bien combien les conditions de la mort peuvent nous marquer.

Notre ami Pierre AMPEN, «Pépité » pour les copains, est mort dans le sous-marin « La Minerve » alors qu'il n'avait pas 18 ans.

C'était le 27 janvier 1968, pendant les fêtes de la Bixintxo alors qu'il n'était mécanicien sous-marinier que depuis 28 jours, que ce drame, à ce jour inexpliqué s'est produit. Un drame qui a réuni pour toujours les 52 marins de l'équipage dans l'épave de « la Minerve » en guise de sépulture, et ce, par 2400 mètres de fond à 45 kilomètres au large de Toulon.

Il aura fallu 51 ans avant que l'épave ne soit retrouvée et que la décision soit prise, de ne pas la remonter à la surface.

C'est là que la mort devient destin, destin pour chacun des marins, mais aussi destin collectif pour un pays tout entier, un pays qui en ces premiers jours de cette année 1968, n'a pu obtenir les réponses souhaitées.

Pour sa famille, pour ses amis, pour la ville d'Hendaye, c'est une tragédie d'autant plus prégnante, qu'elle reste inexpliquée, or il est dur et inacceptable de ne pas comprendre, comme il était dur et inacceptable de ne pas savoir où étaient les corps de notre copain Pépité et de ses camarades.

Lorsqu'à Toulon, la Marine organise une grande cérémonie militaire et religieuse à la mémoire de l'équipage, le Général de Gaulle se déplace. La presse de l'époque rapporte que son allocution est glaciale ; « des marins sont morts en mer. Ils étaient des volontaires. C'est-à-dire qu'ils avaient d'avance accepté le sacrifice ».

Dès la fin de la cérémonie, le général de Gaulle embarque à bord d'un sous-marin du même type et s'en va plonger face à Toulon. Le bâtiment qui accueille le Chef de l'Etat est l'Eurydice. Il disparaîtra à

son tour au large de Saint Tropez le 4 mars 1970.....et comme pour la Minerve, on ne connaît toujours pas officiellement les causes de cet accident.

Depuis lors, un peu du chemin de vérité a été parcouru et nous voici réunis dans un temps d'hommage et de souvenir.

En inscrivant le nom de Pierre AMPEN au Monument aux Morts, en tant que jeune matelot s'étant engagé dans le corps d'élite de la Marine Nationale, mort en service pour son pays, nous nous associons à l'émotion des familles des 52 membres d'équipage disparus, conscients de l'épreuve qu'elles endurent depuis 51 ans et que le temps n'effacera jamais.

Par son inscription sur le fronton de notre monument aux morts, nous confirmons le témoignage d'une ville qui n'oublie jamais, ses enfants engagés au service de la défense de notre pays.

Cher Pépite, après avoir quitté Hendaye il y a près de 51 ans, nous te retrouvons désormais ici, au bord de la Bidassoa que tu aimais tant, à une centaine de mètres à peine de la maison où tu vivais avec ton frère Gérard et ta famille. Au nom de tous tes copains et de nombreux Hendayais je ne peux que m'en réjouir.

Au nom de la Ville d'Hendaye je tiens à remercier Mme La Ministre Florence PARLY qui a accepté que les noms des 52 disparus de la Minerve puissent figurer sur les monuments aux morts de leurs villes.

Je remercie également Gérard AMPEN et tous les siens, qui ont accepté la proposition de la Ville d'Hendaye pour qu'il en soit ainsi.

Merci à vous toutes et à vous tous pour votre participation à cet hommage.

Kotte ECENARRO
Maire d'Hendaye

Extrait du journal « La Dépêche » du 23/10/2000 rédigé par JD Merchet